

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2013-527 DU 24 DECEMBRE 2013

*Chargeant Monsieur Babalola Jean Michel H. ABIMBOLA,
Ministre de la Culture de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du
Tourisme, de l'intérim de Madame Naomie AZARIA HOUNHOUI,
Ministre de l'Industrie du Commerce, des Petites et Moyennes
Entreprises Pour compter du Mercredi 23 au Samedi 26 octobre 2013*

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT**

- Vu la Loi N°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu le décret 2013-457 du 08 octobre 2013 portant composition du Gouvernement.

DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter **du Mercredi 23 au Samedi 26 octobre 2013** **Monsieur Babalola Jean Michel H. ABIMBOLA**, Ministre de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, est chargé de l'intérim de **Madame Naomie AZARIA HOUNHOUI**, Ministre de l'Industrie du Commerce des Petites et Moyennes Entreprises.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

**Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,**

Fait à COTONOU, le 24 dec 2013

Dr Boni YAYI

AMPLIATIONS : PR 4 – SGG 4 – AN 4 – HCJ 2 – CS 2 – CC 2 – CES 2 – HAAC 2- MC 4 – MEF 2 – MCAT 2 –
MINISTERES 26 – J.O. 1

cb